

Grand Stade : diagnostic archéologique en 2010

Le projet du Grand Stade est localisé dans un secteur où sont répertoriés de nombreux sites archéologiques.

Un diagnostic devrait être réalisé par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques), de février à mai 2010, avec un rendu des rapports pour septembre 2010. Ils seront ensuite transmis au représentant de l'État qui dispose alors de trois mois pour prescrire éventuellement des fouilles. « J'espère qu'on va trouver un site archéologique qui nous débarrassera du projet », a commenté en plaisantant Sandy Sagnard (DvD), lors du dernier conseil municipal. Ces travaux de diagnostic ne pourront toutefois débuter que lorsque l'ensemble des propriétaires des parcelles auront donné leur accord. Aujourd'hui, les collectivités publiques maîtrisent le foncier de 44 hectares, sur les 50 requis par le projet (39 hectares appartiennent au Grand Lyon, cinq à la ville de Décines). La Foncière du Montout est en train de négocier l'achat

des six hectares restant auprès de trois propriétaires.

Avant la réalisation du diagnostic, la Foncière du Montout doit, au préalable, libérer le terrain et ses abords immédiats de tous matériaux, stocks de terre, arbres, équipements et petites constructions : elle doit livrer un terrain totalement nu, pour que l'Inrap puisse prélever des échantillons de terre sur tout le site. Un vrai chantier va débuter : ce sont ainsi des centaines de trous qui seront creusés sur l'ensemble du terrain

La parcelle qui appartient à Décines est aujourd'hui exploitée par un agriculteur, Christian Payet, dans le cadre d'un bail rural.

Le diagnostic rend le terrain inutilisable pour la saison prochaine. Pour pouvoir le récupérer dès le 1^{er} novembre, la mairie versera 37 513 euros à M. Payet (cette somme sera remboursée par la Foncière du Montout), pour une prise de possession du terrain anticipée avant la fin du préavis légal d'un an.

Laurence Loison
lloison@leprogres.fr